



# Contre les licenciements et toutes les attaques contre les travailleurs, construire le «tous ensemble!»

## Des charrettes de licenciements

Avec l'annonce de 600 licenciements à Teleperformance et 130 à ArcelorMittal, la vague de licenciements se poursuit. Le chiffre de 150 000 licenciements dont parlait la presse laisse la place à celui de 300 000 emplois menacés. Si l'automobile ou la chimie sont particulièrement touchées, ce sont tous les secteurs qui sont visés.

De nombreux salariés, notamment chez les sous-traitants des entreprises qui licencient, s'inquiètent pour leur avenir. Patrick Martin, le patron du Medef, expliquait cyniquement que si l'Assemblée votait un budget imposant trop les entreprises, il y aurait des dizaines de milliers de licenciements en plus. Ce n'est ni plus ni moins qu'un chantage, d'autant plus révoltant que les groupes qui licencient (Auchan, Michelin, Stellantis) sont arrosés d'argent public depuis des années. Le grand patronat prévoit comme à son habitude de prendre l'argent public et de licencier quand même. Les grévistes de Michelin à Cholet ou de Novares à Ostwald montrent que face à cette casse sociale, les travailleurs n'ont pas d'autre choix que de prendre le chemin de la lutte.

## Des coupes drastiques dans les services publics

La baisse de 5 milliards d'euros du budget des collectivités territoriales implique non seulement des services publics dégradés, mais aussi des milliers de suppressions de postes. La baisse des cotisations patronales pour la Sécurité sociale annonce des conséquences similaires dans les hôpitaux. Le ministre de la Fonction publique, Kasbarian, prévoit quant à lui de faire passer le nombre de jours de carence des fonctionnaires de un à trois et de baisser le remboursement des arrêts maladies. Cela préfigure des offensives analogues dans le privé. Salariés du public comme du privé, nous avons les mêmes difficultés de fin de mois, les mêmes conditions de travail dégradées qui usent la santé. Les véritables privilégiés sont les patrons qui empochent à la fois les milliards de profits sur notre travail et les milliards de subventions.

## Rien à attendre du cinéma autour du budget à l'Assemblée

À l'Assemblée, la discussion sur le budget a montré que le jeu des amendements mené par la gauche, mais aussi le RN et même le parti de Barnier, n'a pas empêché ce budget de rester brutal pour le monde du travail. Le patronat compte bien faire passer les mesures qu'il souhaite, que le Premier ministre soit Castets, Barnier ou Bardella. Rien à attendre des tractations et marchandages parlementaires. À nous d'être le plus offensif dans nos mobilisations.

## La solution : y aller tous ensemble !

La grève dans le secteur aérien ou à la SNCF a été suivie, sans oublier bien d'autres grèves locales. Les nouvelles dates de mobilisation sont proches, à commencer par l'appel à la journée du 5 décembre dans la fonction publique contre le passage aux trois jours de carence. Si elles ne coïncident pas pour tous les secteurs, elles peuvent être l'occasion pour les travailleurs d'utiliser chaque date comme tremplin pour la suivante. L'occasion de faire entendre les revendications sur les salaires, les effectifs, l'interdiction des licenciements. L'occasion aussi de nouer des liens, d'établir des contacts avec les travailleurs d'autres entreprises connaissant les mêmes galères : il faut fusionner toutes nos colères contre la politique anti-ouvrière en cours. Le « Tous ensemble ! », ça se construit ! Si pour l'instant, les grèves sur les licenciements se mènent boîte par boîte, les prochaines journées de mobilisation, notamment à la SNCF ou dans la fonction publique seront l'occasion de discuter d'aller plus loin, vers un véritable mouvement d'ensemble. C'est ce que redoute le gouvernement comme le patronat : la convergence de nos luttes.

**Public, privé, face aux licenciements comme à la dégradation des conditions de travail : c'est tous ensemble qu'il faut lutter !**

Éditorial du NPA-Révolutionnaires 25 novembre  
2024



# Brèves



## Ocellia : Infantiliser à l'école, exploiter sur les stages.

La semaine dernière, le contrôle des présences numérique s'est doublé d'un contrôle papier, pénalisant ceux et celles qui subissaient l'absence de transports en commun du fait d'un droit de retrait à la TAG. Ce zèle à sanctionner les heures manquées s'était déjà fait sentir dans l'annexe au règlement intérieur présentée à la rentrée. À l'inverse lorsque les annulations de cours ou les modifications d'emploi du temps obligent les élèves à rester plus longtemps que prévu aucune compensation n'est prévue, notamment pour les alternant.e.s dont le temps de présence sur établissement est sensé être encadré.

On peut se questionner sur l'intérêt pédagogique d'un tel contrôle. On devine la tentative de reproduire à l'école le rapport d'exploitation vécu dans le monde du travail, où les étudiant.e.s font souvent fonction de remplacements quasi-gratuits. Il reste alors à gagner le droit de faire grève et la garantie de disposer d'un revenu au moins égal au salaire minimum.

## Petite-enfance en grève, gouvernement à l'offensive

Des manifestations et grèves étaient appelées par le collectif « Pas de bébés à la Consigne » mardi 19 novembre, à la veille de la journée internationale des droits de l'enfant qui célèbre l'adoption de la Convention des droits de l'enfant à l'ONU en 1989. Regroupant une cinquantaine d'associations, syndicats et centres de formation intervenant dans le champ de la petite enfance, le collectif a réuni un millier de grévistes à Paris et plusieurs centaines dans des villes comme Toulouse, Lyon, Nantes...

L'ONU elle-même tire un bilan d'échec : dans un rapport « Des enfants à protéger » publié ce mois-ci, l'UNICEF estime qu'en France chaque année, 160 000 enfants sont victimes de violences sexuelles, qu'entre 60 et 80 décèdent des suites de mauvais traitements infligés par leurs parents ou un proche et que 2 043 vivent à la rue. Dans le même temps presque un poste sur 10 est vacant en protection de l'enfance et 40 % des établissements sont obligés de recourir à l'intérim pour pallier le manque de professionnel.le.s

Le collectif exigeait donc des mesures dont une augmentation de 10 % des salaires pour attirer les 15 000 professionnel.le.s manquant.e.s au secteur de la petite-enfance mais aussi une hausse du taux d'encadrement à 1 professionnel.le.s pour 4 enfants. Pas du goût de la ministre de la famille invitée sur France Info le lendemain : « Les rémunérations ont déjà été augmentées » ; « Pour nous ce qui importe c'est pas tant le taux d'encadrement »... En revanche la ministre confirme le projet de refonte des diplômes qui vise à déqualifier les métiers d'exécution et à rendre interchangeable les salarié.e.s du social : « Nous devons travailler à mieux coordonner les parcours pour qu'une personne qui est formée, qui travaille d'abord avec des enfants en bas-âge, puisse après, pourquoi pas, travailler

avec des plus âgés voire avec des enfants du secteur du handicap. »

La preuve que pour défendre nos conditions de travail et l'accueil de nos publics, nous ne pourrons compter que sur nos mobilisations, nos grèves et leur coordination.

## Budget 2025 : marchandage sur le dos des précaires

Les présidents de départements étaient réunis en congrès du 13 au 15 novembre. Tous ont annoncé qu'ils répercuteraient les 5 milliards d'euros de coupes budgétaires inscrites dans le projet de loi de Finances 2025 : la gauche en le déplorant, la droite et le centre en profitant de l'occasion pour s'attaquer aux bénéficiaires du RSA et aux jeunes migrants. Ce sont ces mêmes départements qui refusent de financer le Ségur pour tou.te.s, obtenu en juin dernier après des années de mobilisations des salarié.e.s du social et du médico-social. Les grèves contre le manque de moyens sont d'ailleurs nombreuses à s'opposer aux présidences des départements comme à l'Aide Sociale à l'Enfance de Loire-Atlantique ou de Paris le 19 novembre ainsi que chez les salarié.e.s de Larnay Sagesse, établissement pour personnes en situation de handicap sensoriel, situé dans la Vienne.

En réaction, le premier ministre, Barnier et la ministre de la famille, Canayer, ont annoncé la création d'une « instance de pilotage » qui permettrait aux départements de décider eux-mêmes quelle allocation réduire ou supprimer, quel service public attaquer...etc. De quoi augmenter les inégalités. Enfin Canayer a rappelé sa volonté de s'attaquer aux qualifications et salaires en revoyant le référentiel de compétences des métiers de la petite-enfance.

Alors que l'UDES, syndicat patronal du social, du médico-social et de l'associatif, estime à 186 000 le nombre de suppressions d'emplois dans le secteur, il y a urgence à se mobiliser aux cotés des salarié.e.s du privé et du public qui, à Vencorex, Michelin ou dans l'Éducation Nationale, luttent contre les suppressions de postes et les licenciements.

## Les mineurs isolé.e.s luttent pour l'accès à leurs droits.

À l'appel de la Coordination des mineur.e.s isolé.e.s en lutte, des mobilisations ont été organisées ce 20 novembre à Paris, Lille, Lyon, Marseille, Clermont-Ferrand et Toulouse. Cette mobilisation se tenait quelques jours après que les présidents de départements de la droite et du centre aient menacé, le 14 novembre, de bloquer la prise en charge des nouveaux mineurs isolé.e.s dont ils ont la responsabilité. La mobilisation a ainsi permis de gagner l'ouverture d'une cinquantaine de places d'hébergement à Lille et de 42 autres à Marseille. Et avec plus de 200 organisations, ils et elles appellent à s'organiser partout pour prendre la rue à l'occasion de la journée internationale des migrant.e.s du 18 décembre. À **Grenoble la manifestation partira du musée (arrêt tram B, Notre-Dame) à 18h.**

**Renverser l'Etat et arracher le pouvoir des patrons : réforme ou révolution ?**  
Réunion publique - Jeudi 28 novembre - 18h ARSH (Campus, arrêt BU)

ABONNE-TOI A NOTRE NEWSLETTER EN SCANNANT LE QR CODE OU A L'ADRESSE  
[HTTPS://FRAMALISTES.ORG/SYMPA/SUSCRIBE/NEWSLETTERPAGRENOBLEISERE](https://framalistes.org/sympa/suscribe/newsletterpagrenobleisere)

